Gignac-la-Nerthe (13) – Mohamed entre dans la mairie avec une batte, menace les employés et blesse un policier : il s'en tire avec 250 euros d'« amende citoyenne »

07/05/2025 à 10h52



Selon *Valeurs actuelles*, un homme de 53 ans, Mohamed B., employé communal à Gignac-la-Nerthe (Bouches-du-Rhône), est entré le 30 avril 2025 dans la mairie avec une batte de baseball, proférant menaces de mort contre les agents municipaux et les policiers, dont un a été blessé au genou. Connu pour des antécédents liés aux stupéfiants, il a été jugé pénalement responsable malgré des troubles bipolaires. Il a reconnu les faits, affirmant vouloir « faire peur » et a présenté ses excuses. Le parquet d'Aix-en-Provence a décidé un classement sans suite sous condition du paiement d'une « contribution citoyenne » de 250 euros. Cette décision suscite l'indignation locale : « C'est ça la justice en France aujourd'hui… » déplore un habitant.